La Souveraineté de Neufchatel et Valangin

Autor(en): **[s.n.]**

Objekttyp: **Chapter**

Zeitschrift: **Basler Zeitschrift für Geschichte und Altertumskunde**

Band (Jahr): **35 (1936)**

PDF erstellt am: **27.04.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

Epiciers du dit Lieu.

Mrs. Isaac Felix & frères, Pre. Decarro & fils, Daniel Sautten, père & fils, Dl. Malvesin, Veuve Martin & Bourlin, Salard, Desjean & Grosjean, Charton & Bandol.

Toiliers à Génève.

Mrs. Plantamour & Pillet, Cazenove, Claviere & fils, Cathala, Lasserre & Comp., Jacob Chappuis & fils, Nadal & Desgouttes, A. Picot & fils & Develay, Pourtales, Dufés, Michel & Comp., Martin Triol et Comp., Gallois Serre & Anglas. Gl. Mollet, Mallet & Peschier, Veuve de David Audeoud & fils, E. Buffe & Comp., Ami, Pre. Martin, Picot, Girod, Fari & Senn, Johannot & Vernes, Fs. hy. Dyvernois.

Drapiers de Génève.

Mrs. Naville & freres Mallet, Baraban frères & Lemaire, Antoine Odier & fils, Alrik & Chevier, Jaques Vieusseur, Lagier & Vieusseux, Lantelin & Moran, De la Roche & fils, Berard & Terisse, Veuve Berard, Bordier & Berard, Lombard & Morin, Privat & de la Morte.

Marchands en Dorure du dit Lieu.

Mrs. Le Fort, Beaumont & Comp., Du Voisin & Courlet, J. Ant. Naville & fils.

Marchands horlogers du dit Lieu.

Mrs. Desarts, Achard, Desarts fils & Comp., Terrot, Thuiller & fils, Frères Dassier, Rey frères, Pierre & Ami, Bordier, Amin Marchand, Duval & Rouzier, Les frères Marchainville, Frères Calparede & Maret, De Candole, Pallard.

La Souveraineté de Neufchatel et Valangin.

Il serait inutile de s'éteindre ici sur le Gouvernement de ce petit Pais, dont on peut s'instruire suffisamment dans les livres de Faber, de Busching et dans la nouvelle Geographie Suisse de Fusi, qui va paraitre incessament. On se contentera d'observer ici: que le Roi de Prusse, quoique Souverain de ce Pais, n'y pouit que d'une Autorité très bornée. Il ne peut rien statuer de contraire aux anciens Usages. Sa Protection même n'aurait suffi seule, pour assurer pour quelque Tems une Retraite sûre au célèbre Rousseau, s'il n'eut été naturalisé dans le Pais de Neufchatel. La Protection du Roi ne servit de rien au Pasteur Petit-

pierre, que ses Confrères expulserent, à cause qu'il croyait prouver par l'Ecriture et par les Pères, que les Peines de l'Enfer ne seraient point êternelles.

Le Roi retire, tous Fraix deduits, environ 80,000 Francs de ce Pais. La clergé, nommée encore la *Venerable Classe,* jouit du premier Rang dans les Etats. La Ville de Neufchatel est gouvernée par un Conseil de 60 Bourgeois. Ses Priviléges sont si considerables, qu'elle est presque independante. Une de leurs Prérogatives, c'est le Droit de la Bourgeoisie qu'ils ont à Berne. Ce Canton est leur Protecteur particulier et l'Arbitre de leurs Differends avec leurs Princes. Il soutint constamment leur Cause contre leurs Souverains catholiques. Il regarde comme son Interet, de les maintenir dans leur Liberté.

Les Habitans sont libres, industrieux et d'autant plus heureux, que leurs Besoins d'Opinion ne sont qu'en petit Nombre, le Luxe ayant fait peu de Progrès chez eux.

Les Environs de Neufchatel sont très rians, à cause du Lac et des Coteaux de Vignobles qui dominent la Ville. Il y a des riches Negocians, parmi les quels Mr. .Pourtales & Compag. jouent le prémier Rôle par leur Fortune et leurs Lumieres. Des bonnes Maisons sont encore Mr. Henry Chaillet & frère. Sandoz & Montmolin, Mr. de Laze, Mairon & Comp.

L'on compte jusqu'â 10 Fabriques d'Indiennes ou de Toiles imprimées dans la Ville de Neufchatel à *Couvet* dans le Val de Travers et à *St. Blaise.*

Tous ces Etablissements appartiennent à ces Marchands de la Ville. Les plus grossieres Toiles qu'on y imprime, viennent de Berne, les plus fines du Pais de Toggenbourg et des Indes orientales. Les Français firent dans l'Eté de 1764, grande Provision des Toiles blanches dans le Pays de Toggenbourg, ce qui en fait hausser le Prix. Dans la Manufacture du Sr. Chaillet il s'imprime des Toiles à double Face, avec le même Dessein; ce qui est bien plus difficile, que lorsqu'à double Face les Desseins sont differens. Cette Manufacture n'existe que depuis le Commencement de l'Année et cependant on y a déjà imprimé jusqu'à 12,000 Pieces. Celles de Pourtales et de Luze sont les plus considerables. On compte que la dernière consomme par an 80,000 Livres de Garance et toutes les Fabriques de Neufchatel ensemble, pour 400,000 Livres de France de cette Drogue. La Manufacture de Couvet apartient à Mrs. Bosset & Borel de Neufchatel.

Le Canton montagneux de la Souveraineté de Neufchatel est une des Contrées les plus singulieres de toute la Suisse. On

compte dans cette Categorie la Mairie des Verrières, celle de Chaux d'Etalières, une Partie de la Chatellerie du Vaux Travers et de la seigneurie de Travers, de la Mairie de Rochefort toutes situées dans la comté de Neufchatel proprement dite; de plus, les Mairies de Brenets, de Locle, de Chaux de Fond, de la Sagne, de Boudevillers, de Valangin, qui composent ensemble ce qu'on nomme la Signeurie de Valangin. Outre les grands Villages de ce Canton, on y voit tout le long de la Route une suite d'Habitations detachées. Chaque Habitant a son petit Territoire enclôs d'une Haye qui contient jusque'à son Bois. Le Pais est très froid. Ils n'ont de belle Saison, que dans les Mois de Juillet et d'Aout. C'est un Pais de Pacage et de Patûrage très fertils. Les Habitans, isolés en Hyver et separés de leurs Voisins par les Neiges profondes, trouvent de quoi s'ennuyer par le Travail et par la Lecture; ils sont très instruits.

L'Industrie y occupe si bien tout le Monde, qu'on est fort embarassé de trouver des Servantes et du Monde pour cultiver la Terre. On tire cette Espece de Manoeuvres de la Bourgogne, de la Franche Comté & de la Principauté de Montbeillard. C'est parmi les Habitans des Montagnes, que la Doctrine du Pasteur de la Chaux de Fonds Mr. Petitpierre fit le plûs du Bruit. C'est un Peuple libre, qui jouit d'une Aisance honnette, qui ne paye que des petites Redevances en Cens et Lods.

Leur Industrie ambrasse trois Articles principaux: La Manufacture de Dentelles, la Coutellerie et l'Horlogerie. On fabrique des Dentelles passablement fines autour de Couvet et de Motiers; les plus grossieres à Locle, à Brévine à Chaux de Fonds. Ce n'est que depuis la Guerre, que ce Genre d'Industrie a pris une Forme. On fait des Assortiments de Dentelles depuis 10 sols jusque'à 2 Louis neufs la Piece. On prétend cependant, que les Filles mêmes ont en grande Partie quitté la Manufacture des Dentelles, pour s'occuper de quelques Ouvrages aisés par des Mouvemens d'Horloges, qui leur procurent, plûs d'Aisance.

On travaille dans des Montagnes des Couteaux, des Cizeaux, des Pistolets de Pôche et d'autres Ouvrages d'Acier en grande Quantité. Mrs. Perret, Gentil au Locle font venir de Styrie par la voye de Schafhouse de l'Acier qu'il affinent eux Mêmes. De 100 Quintaux brût ils entirent 10 ou 12 Livres d'Acier affiné, le Reste s'employe pour l'Ouvrage grossier. L'Acier affiné leur sert entre autre à fondre des Laminoirs pour l'usage des Tireurs d'Or. Ils y reüssissirent si bien, que *Messieurs de la conservation* à Lyon oû le Sieur Perret demeurait autrefois, formerent un Jour le Projet honette et humain, de renfermer

pour le Reste de ses Jours; à fin qu'il ne travaillat que pour seuls Marchands de Lyon. Heureusement il en fût averti à Tems et se sauva.

Ces Montagnes sont encore habitées par d'habiles Graveurs en Or et en Argent; en Or à plusieurs Couleurs; par des Cizeleurs. L'Or leur manqua beaucoup pendant la Guerre. Mr. Oury travaille en Gravûre, Mr. Du Bois en Boëtes peintes.

L'Objet qui occupe le plûs de Monde, c'est *l'Horlogerie en grand et petit.* On travaille plus à petit à Brévine et Locle et en grands à Chaux de Fonds. Le Sr. David Courvoisier Fils, les Srs. frères Jean Jaques et Isaac Richard, le Sr. Justicier Berthoud, le Sr. Jacob Amiot et le Sr. Voumard sont tous Marchands d'Horlogerie au Locle, Village dans les Montagnes.

Parmi les Ouvriers d'Horlogerie les uns sont *Quadraturies,* les autres font les *Chainettes, les Spirales, les Ressorts, les Rouages* et d'autres Parties des Mouvemens. Des Filles s'occupent à dorer, à polir, à vider. Les unes font les Coques, les autres les Mouvemens, les Chainettes, les Spirales mêmes. Chacune de ces petites Parties d'une Montre occupe son Homme. Depuis la Payx de 1763 la Demande est devenüe si grande, que l'on ne peut suffire les commissions.

Il y a des Machines pour degrossir les Rouages, d'autres pour donner la bonne Forme à leurs Dents. Dabord on coupe des Morceaux de Laiton, qu'on prend trois fois plus grôs que ne doit etre la Roue; on les forge à froid sur une Enclûme, ce qu'on appelle *écrouir.* On les arrondit grossierement, on les attache par le Centre à une petite Espece de Tour. Un Outil fixe sert à faire la Distribution de la Denture sur le Morceau de Laiton tournant, c'est ce qu'on nomme la *Grammaire.*

Le mouvement d'un Montre de Poche ordinaire est composés de cinq Roues, sans le deux Roues de Renvoi, qui avec les *Quadratures* sont enfermés entre le Cadran et la Platine de dessous. Dans l'Espace d'une Heure le Balancier d'une pareille Montre frappe 15 à 16 coups. Les Quadratures servent pour ne laisser parcourir à la Roue des Heures qu'un Douzieme de son Tour, pendant que celle des Minutes en fait un Entier. Le Mouvement d'une Montre de Repetition à double nombre de Roues.

On joindra ici l'Explication de quelques Termes d'Horlogerie. On sait ce que est que *Chainettes* et on vient d'expliquer les *Quadratures* qui sont d'Acier.

Ressort est la Force motrice de la Montre, une large Spirale d'Acier, enfermée dans le Barrillet ou le Tambour. Quand on

monte la montre, le Ressort se resserre, quand il est entierement relaché, la Montre cesse d'aller. La Roue au bas de la Lanterne, sur la quelle la Chaine se vide, dirige le Mouvement de ce Ressort.

Ressort Spiral ou *Regulateur.* Il est attaché au Balancier et en dirige le Mouvement. L'Espace que decrit le Balancier d'une Montre de Pôche en passe guère un Tiers de Cercle; s'il est plûs grand, la Montre n'en est que meilleure. Cet Espace et ce qu'on appelle *le Branle constant.* Dans les Pendules le Mouvement du Balancier ne parcourt pas la vingt cinquieme Partie du Cercle. Jusqu'à ce que Huygens eut decouvert cette Spirale, il n'y avait pas Moyen de bien regler une Montre. Ce Regulateur est attaché par un Bout à la Verge du Balancier, par l'autre on l'adapte au Balancier même, dans son Point d'Echapement, et comme il est élastique il s'ouvre et se ferme alternativement, selon que la Verge du Balancier s'echape à droite ou à gauche.

Il y a deux Manières *d'Echapemens à cette Verge du Balancier.*

1. *Les Echapemens à Roue de Rencontre* sont les plus communs et les plus anciens. La Verge ou la Palette du Balancier dans cette Espece de Mouvement est munie de deux Ailes, l'une en haut, l'autre en bas, mais attachée à differens seurs. La *Roue de Rencontre* garnie de dents crochus est *verticale.* Le Nombre de ses Dents est impair; ordinairement ce sont 15, dans les montres le plus plattes 13 Dents; à fin que pendant qu'une de ces Dents agit sur un des Ailes, de la Verge du Balancier, l'autre se trouve dans l'Espace qui resterait entre les deux Ailes, s'ils etaient l'un et l'autre sur le même Plan. En adoptant la Palette du Balancier pour le Sommet de l'Angle que decrivent ses deux Ailes, l'Ouverture doit etre de 90 Dégrés, ce que les Ouvriers appellent à l'Equerre. Ceci decide de la Situation des Ailes. Cet Echapement est appellé *à Recûl,* parceque la Vitesse, avec laquelle les Ailes font Place à la Dents, fait echaper le Balancier au delà de l'Espace de son Branle constant, ce qui pour un Moment fait reculer tout le Mouvements.

2. *Les Echapemens à répôs* ou *à Cylindre* sont de l'Invention de Mr. Graham, Horloger Anglais. Au Lieu d'etre munie d'Ailes, la Verge du Balancier forme un demi Cylindre, que l'on a excavé au Milieu, à fin d'y laisser entrer les Dents de *la Roue de Rencontre,* qui est *horizontale* dans cette Espece de Mouvement. A la Pointe de chaque Dent de la Roue, est attaché un

petit Maillet, en forme de Feuille de Tournesol. Un de ces Maillets frappe contre le Coté convexe du Cylindre, le fait tourner et remplit le Coté excavé. Dans le Moment ou il est entré, il y a vrai Répôs. Le Maillet, sortant du demi Cylindre concave, la Spirale du Balancier s'ouvre et lui fait faire la Vibration dans le Sens contraire; mais puisque la seconde Dent s'appuye tout de suite sur le Coté convexe du Cylindre, il n'est pas possible que le Balancier aille plus loin que son Branle constant; au contraire il se forme un second Répôs.

Cette Espece de Montres de Pôche est plus parfaite que les anciennes. Elles n'ont qu'un Inconvenient; c'est, que tout Ouvrier n'est pas en Etat de raccommoder une Montre pareille l'orsqu'elle est derangée.

Julien le Roi renouvella une ancienne Forme des Ailes de Pignons dans les Rouages. Il applait ces Ailes, ce qui etait moins utile que quand ils ont la Forme de Feuilles de Tournesol. Il ajouta une Poulie dans les Montres de Repetition, ce qui le fait pousser plus aisement le Mechanisme de Repetition.

A la Chaux de Fonds on ne travailles qu'en grand. Un Marchand Fabriquant, nommé Jaquet Droz fait beaucoup des Pendules à Automates. Milord Mareschal le fit venir en Espagne ou il debita beaucoup de son Ouvrage. Il travaille pour Berlin et on lui a demandé des petites Pendules pour Vienne.

On remarque encore dans ce Pais des Montagnards des Moulins singulierement construits. A une demi Heure de Brévine est situé un Moulin dont toutes les Roues sont sous Terre.

L'Arbre a quarante Pieds de Profondeur sous Terre et l'Eau du Lac d'Etalières qui fait aller les Roues, se perd au Pied de cet Arbre sur une Couche de Mortier, au travers de la quelle elle se filtre pour former en suite, à ce que l'on suppose, à trois Lieues de là à St. Sulpice, les sources de la Reuse.

Les Moulins du Locle sont bien autrement curieux. Au dessous de la Rôche fendüe, les Rochers forment une Espece de Cûl de Sac, qu'on appelle: le cûl des Roches.

On a construit là des Moulins, dont toutes les Roues se trouvent enfermées dans differens Pertuis creuses dans le Roc. L'Arbre a 50 pieds de Hauteur, tout dans le Roc.

Un Ruisseau, venant de la Rochecuen fait aller les Moulins et se perd en Terre, pour joindre à ce que l'on suppose, un Lac, que le Daux forme à une Lieue de là sur les Frontières.

Il y a encore le Derriere Moulin, près de la Chaux de Fonds, dont les Rouages sont encore plus artistement enfermés dans le Roc que ceux de Locle.

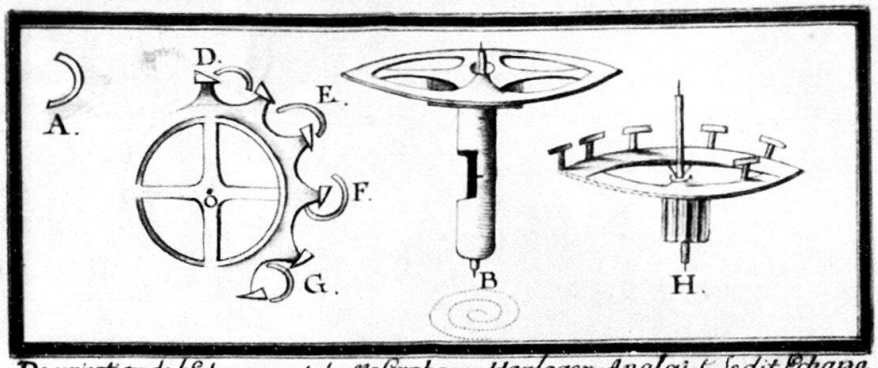

Description de l'Echapement, de Mr Graham, Horloger Anglais; Le dit Echapement à Repos vulgairement dit à Cylindre

O. Roüe du Cylindre

A. Cylindre dans la Forme sur laquelle la Roüe agit

D. Première Action de la Roüe sur la Tranche du Cylindre en y entrant.

E. Seconde Action de la Roüe sur la second Tranche en sortant.

F. La Dent de la Roüe dans l'Interieur du Cylindre dans son premier Repos.

G. La Dent de la Roüe sur le Dos du Cylindre, dans son second Repos successivement.

B. Le Cylindre où dans la Montre en Profil.

H. Roue de Cylindre dans son Profil en Place, comme on la voit dans la Montre.

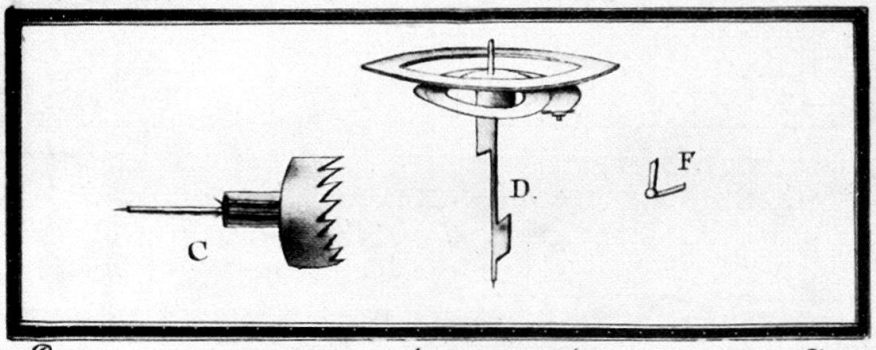

Echapement à Roüe de Rencontre le plus usité & le premier inventé. Il est à Recul, parceque le Balancier, allant plus loin que son Branle constant, fait reculer le Rouage.

C. Roue de Rencontre d'un nombre impair ordinairement de 16. Dents, & dans les Montres plus plattes 15. afin que pendant que la Dent agit sur la Palette de la Verge du Balancier, l'autre Dent se trouve dans un Espace, en prenant le Corps de la Verge du Balancier, comme le Sommet de l'angle que decrivent ses deux Pallettes.

L'ouverture doit etre de 90. Degrés, ce que les Ouvriers appellent la l'Equerre comme en F.

Ressort Spiral ou Regulateur. Jusqu'à cette Decouverte, on n'était pas parvenu à regler une Montre. Plusieurs Savans s'en sont disputé l'Invention. Il est élastique en s'ouvrant, comme en se fermant, et revient dans sa juste Position, où il ramene le Balancier d'une Montre, à laquelle on l'adopte dans son Point d'Echapement, de sorte que le Balancier se presente toujours dans le Point, où la Roüe doit le rencontrer.

Beilage zur Handschrift Zinzendorf.

Werkzeichnung zu Seite 331.